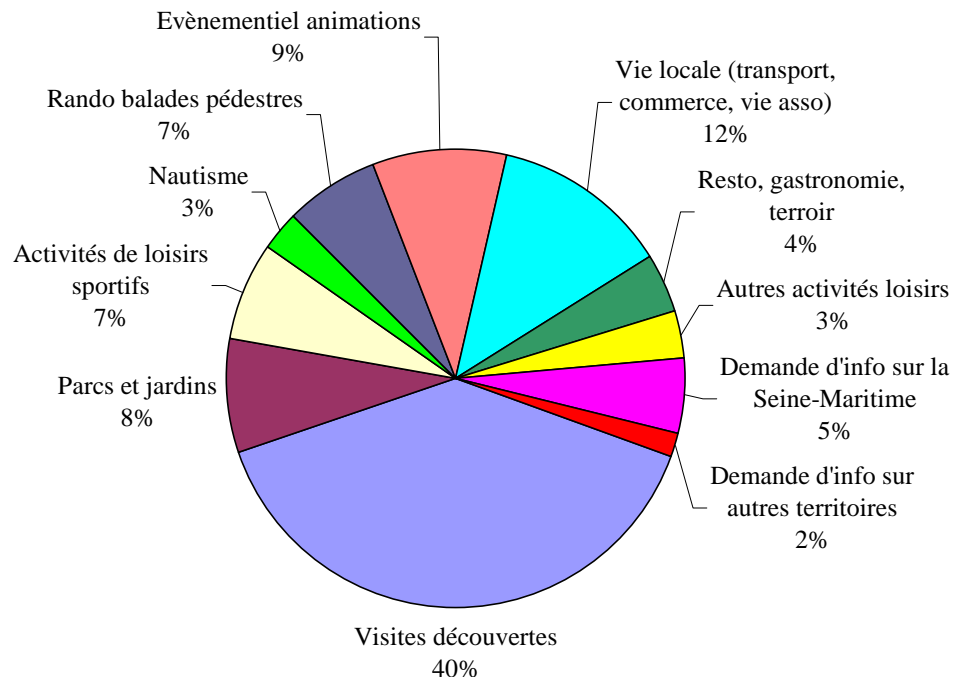


Activités touristiques et de loisirs

Types d'activités des personnes s'étant adressées à l'Office de tourisme de Dieppe en 2005.



Source : Office de tourisme de Dieppe, données 2005.

Activités nautiques

L'agglomération de Dieppe dispose de nombreux équipements nautiques et de plaisance : des clubs de voile, une école de plongée, etc. Des activités variées y sont associées : 14 régates organisées dans l'année, le développement de sport «fun» à Pourville et Dieppe, 5 000 escales par an au port de plaisance, des promenades et de la pêche en mer proposées par 3 prestataires, etc. Le territoire a obtenu le label France Station Nautique en décembre 2005.

Parcs et jardins

La région Dieppoise dispose de nombreux jardins et parcs, visités tout au long de l'année par de nombreux touristes. Sur le territoire de l'agglomération, cinq

parcs et jardins sont ouverts au public et offrent une grande diversité de plantes :

- le bois des Moutiers, jardin botanique et de collection (commune de Varengeville-sur-Mer) qui a accueilli environ 37 400 visiteurs en 2004,
- le jardin le Vasterival, jardin botanique et de collection (commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer),
- Shamrock, jardin botanique et de collection, notamment pour les hortensias qui ont attirés 3 500 visiteurs en 2004 (commune de Varengeville-sur-Mer),
- le parc floral William Farcy, parc paysager (commune d'Offranville) qui accueille 10 000 visiteurs par an,
- le jardin potager vivrier du Château de Mirosmesnil visité par 7 080 touristes en 2004 (commune de Tourville-sur-Arques).

Le bois des Moutiers et le jardin du château de Mirosmesnil sont classés « jardin remarquable » par le ministère de la culture et de la communication.

Source : observatoire départemental du tourisme 2004.

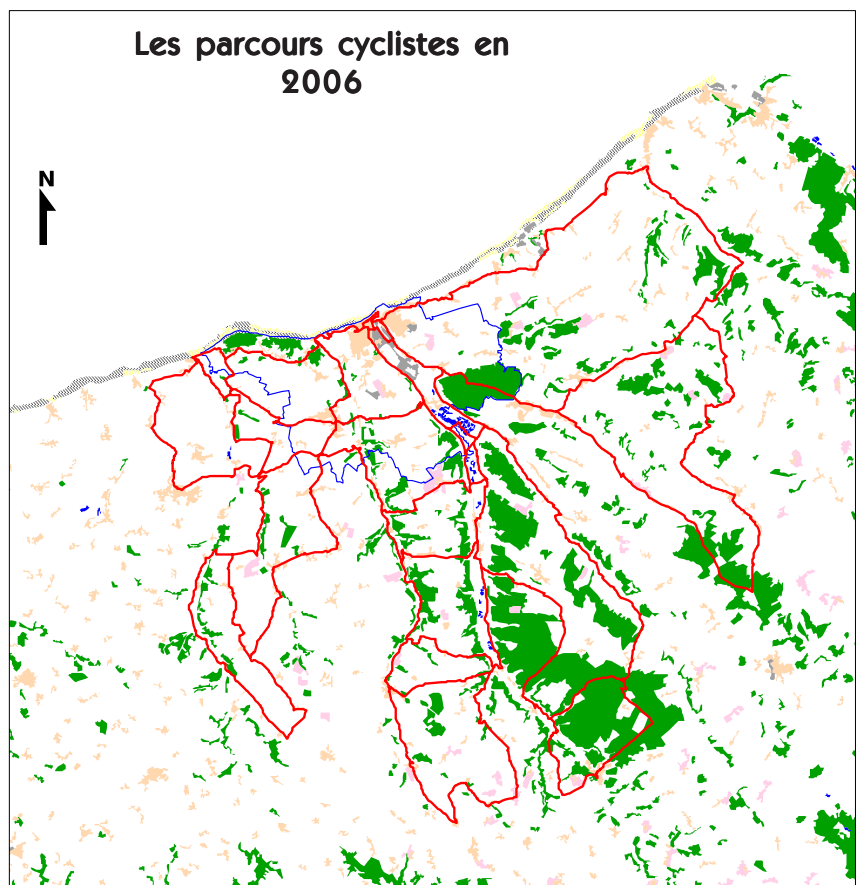
Avenue Verte

Inaugurée le 1^{er} juillet 2003, la voie devrait relier à terme Londres à Paris. Elle emprunte l'ancienne voie ferrée Heartfield – Forges-les-eaux et a pour mission de favoriser le tourisme vert. Elle est réservée aux déplacements non motorisés : cyclistes, piétons, rollers, personnes à mobilité réduite, et cavaliers. C'est actuellement une bande goudronnée sécurisée de 3 m de large et 50 km de long environ qui relie Forges-les-eaux à Saint-Aubin-le-Cauf. L'extension entre Saint-Aubin-le-Cauf et Dieppe sera réalisée entre 2007 et 2008. Cependant différentes boucles thématiques existent d'ores et déjà sur le territoire de la région dieppoise.

Quelques manifestations comme les «journées détente» prévues par des associations de cyclistes ou marcheurs sont organisées autour de l'Avenue.



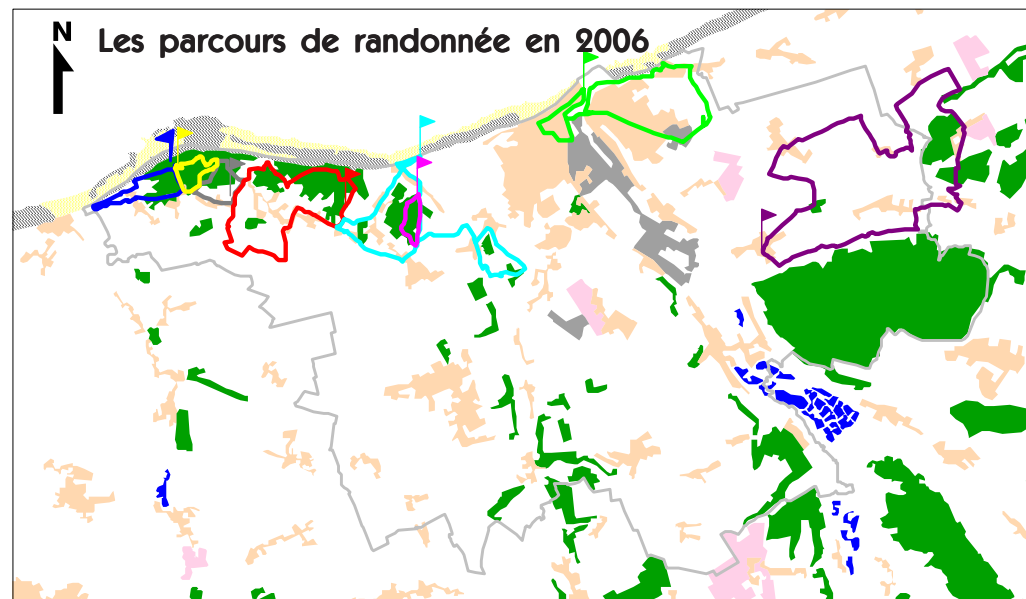
photo : AREHN



Source : Office municipal des Sports de Dieppe.
Cartographie : AREHN 2006.

Établissements touristiques et culturels

Toutes catégories de lieux de visite confondues, le musée de l'ESTRAN et le Château-Musée de Dieppe sont respectivement en 7^{ème} et 8^{ème} place des sites visités du département. Sur 57 sites principalement fréquentés, 7 sont dans l'agglomération dieppoise. En 1999, 47 596 personnes ont visité le château-musée de Dieppe.



Source : Office municipal des Sports de Dieppe.
Cartographie : AREHN 2006.

0 1,7 3,4 km

Tourisme britannique dans l'agglomération de Dieppe

D'après les sondages réalisés sur les passagers de la ligne Dieppe-Newhaven, la principale motivation du voyage concerne le tourisme de vacances (64,2%) suivi par le shopping (28,2%) et la visite de la famille ou des amis (15,4%). 37,2% des voyageurs se rendent spécialement à Dieppe (touristes



L'esplanade de Dieppe.

excursionnistes), les autres n'étant qu'en transit vers leur destination finale. Cependant l'arrêt dure souvent la journée, motivé par le shopping et la restauration. Dans leur visite, les britanniques fréquentent d'abord le centre ville piétonnier (78,5%) puis les centres commerciaux (58,3%), le port de plaisance (47,9%) et la plage (36,1%).

Dans l'ensemble, les britanniques sont très satisfaits de leur passage ou séjour dans l'agglomération de Dieppe. La ville est agréable, intéressante, riche en patrimoine, elle présente des facilités touristiques et commerciales de bonne qualité et sa population est sympathique et accueillante. Cependant, certains aspects sont à améliorer : la propreté, la signalisation, le stationnement et les horaires d'ouverture des boutiques. Il manque aussi un développement des activités culturelles et une diversification de l'offre commerciale pour inciter les touristes à revenir. Malgré tout, 81,1% pensent revenir dans les environs de Dieppe (souvent dans l'année qui suit, voire dans les 3 mois pour 1/3 des sondés).

Source : CCI de Dieppe « Profils, comportements économiques et touristiques des passagers sur les régions de Dieppe et de Newhaven » été 2003.

ESTRAN Cité de la mer

L'ESTRAN expose les sciences et techniques liées à l'identité maritime littorale de la Manche entre la baie de Somme et la baie de Seine. Il a pour objectifs :

- La vulgarisation de la culture scientifique et technique «Mer et Pêche».
- Le développement d'un centre régional d'innovation et de technologie.
- La création d'une structure d'accueil, de formation et de recherche.

Ces thématiques sont développées dans les espaces du musée.

Pour la vulgarisation, l'ESTRAN et Dieppe Maritime proposent de découvrir le littoral par des parcours guidés pour en apprendre plus sur les falaises, la vie sur les platiers ou la pollution. De nombreuses activités (visites thématiques, parcours découverte, activités manuelles) sont aussi organisées dans le musée, principalement à destination des plus jeunes.

La cité de la mer est visité à 4% par des étrangers, principalement des britanniques et irlandais (3/5). En 2005, 43 651 visiteurs y sont venus (près de 5000 de plus qu'en 2002). Les principaux visiteurs sont les groupes de jeunes à 47% (scolaires) et les adultes en famille à 31%.

Source : observatoire départemental du tourisme 2004, l'emploi touristique en Seine Maritime



Photo : Dieppe-Maritime

Estran Cité de la Mer

Sites naturels touristiques

Le territoire de Dieppe-Maritime présente trois sites classés Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département de la Seine-Maritime : le Bois des communes, le Cap d'Ailly et le bois de Bernouville. Les sites du Bois des Communes et du Bois de Bernouville sont aménagés avec des circuits pédagogiques de découverte. L'objectif des actions mises en place sur un ENS est double : protéger le patrimoine et sensibiliser le public à l'environnement. Dans ce contexte d'éducation à l'environnement, le Département de la Seine-Maritime propose également des visites publiques de ces sites. La forêt d'Arques est également un lieu très fréquenté par les touristes, les promeneurs et les sportifs qui apprécient le calme des nombreuses allées. Un circuit botanique y a été aménagé, ainsi que de nombreux chemins équestres et pédestres. Des aménagements d'aires de jeu ont été réalisés.

> Voir aussi

- > www.dieppetourisme.com : site de l'Office du tourisme de Dieppe
- > www.paysdieppe.com : site du pôle de développement touristique
- > estrancitedelamer.free.fr : site de l'Estran
- > www.france-nautisme.com : site de France Station Nautique
- > www.voiesvertes.com/htm/departement76_av.htm : site de l'Avenue verte
- > www.seine-maritime-tourisme.com : site du Comité départemental du tourisme de Seine-Maritime
- > www.sportnature.net : site de Sport nature